

## Catégories Tarif Club Alpin 2018 – 2019

COTISATIONS NATIONALES PAR CATEGORIES		
CATEGORIE	DEFINITION DES CATEGORIES	
	CONDITIONS remplies au 1er janvier 2019	DEFINITION
00	membre à vie	sur décision exceptionnelle du Comité Directeur de la Fédération
A1	membre de plus de 65 ans et cafiste <b>depuis plus de 10 ans sans interruption</b>	né (e) avant le 01/01/1954 <b>et</b> inscrit au CAF avant le 01/09/2009
C1	conjoint(e) de membre titulaire <b>dans le même club</b>	
E1	enfant de membre de 18 à 24 ans <b>dans le même club</b>	né(e) le 01/01/95 ou après mais avant le 01/01/2001
E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans <b>dans le même club</b>	né (e) le 01/01/2001 ou après
J1	jeune de 18 à 24 ans	né(e) le 01/01/95 ou après mais avant le 01/01/2001
J2	jeune de moins de 18 ans	né (e) le 01/01/2001 ou après
P1	Professionnel	sur présentation de la « carte professionnelle » à jour de cotisation
T1	membre titulaire de <b>plus de 24 ans</b>	né (e) avant le 01/01/1995